

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 9 novembre 2020

COATICOOK, le 9 novembre 2020 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie s'affairent finaliser la préparation de l'équipement pour la saison hivernale et à installer les balises de déneigement ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook poursuivent l'élagage avant les premières neiges. Plusieurs travaux sont actuellement effectués à la centrale Belding;
- Division des infrastructures, le personnel a procédé à de multiples travaux d'entretien sur le réseau. Dans les prochaines semaines, des travaux d'hivernation des bornes-fontaines seront effectués. Les équipes collaboreront également à l'installation des décorations de Noël ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes s'affairent aux différents travaux du parc Elvyn-Baldwin et ils s'occupent des décorations de Noël avec d'autres équipes.

Communications, culture et tourisme

Mandat à Basta Communication pour l'élaboration d'un plan de communication et de marketing afin de créer et de promouvoir une image positive et attractive de la Ville

La Ville de Coaticook aimerait procéder à l'élaboration d'un plan de communication et de marketing. Le mandat vise à élaborer d'un plan de communication et de marketing afin de créer et de promouvoir une image positive et attractive de la Ville autant pour les futurs résidants, commerçants ou entrepreneurs. Suite à un appel

de prix, le conseil municipal a accordé le mandat à la firme Basta Communication, pour un montant de 11 500 \$ plus les taxes applicables.

Loisirs

Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du projet Concept d'aménagement hivernal des Cœurs villageois

La Ville de Coaticook souhaite poursuivre les démarches de revitalisation du centre-ville, lequel fait partie du réseau des Cœurs villageois depuis 2016. La municipalité souhaite améliorer l'attractivité, l'animation et le dynamisme afin de mettre en valeur le centre-ville pendant la saison hivernale. Tourisme Cantons-de-l'Est est porteur du projet Concept d'aménagement hivernal des Cœurs villageois développé en collaboration avec l'organisme Rues principales, et choisira trois cœurs villageois qui bénéficieront de l'accompagnement de Rues principales dans ce projet. Le conseil municipal a résolu de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du projet Concept d'aménagement hivernal des Cœurs villageois développé en collaboration avec l'organisme Rues principales afin de réaliser un plan d'aménagement pour le parc Chartier afin de développer un concept hivernal.

Sécurité publique

Reconduction de l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Coaticook pour la fourniture de services de cadets lors de la période estivale 2021

La Sûreté agit à titre d'employeur des cadets et de responsable du Programme de cadets de la Sûreté. La Ville de Coaticook est membre de ce programme depuis quelques années et elle est très satisfaite du service. Les élus souhaitent obtenir à nouveau obtenir les services offerts dans le cadre du Programme de cadets de la Sûreté. La municipalité convient d'assumer une responsabilité financière relativement à ce Programme. Le conseil a résolu de reconduire l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Coaticook pour la fourniture de services de cadets lors de la période estivale 2021.

Communautaire

Octroi d'une aide financière de 1 000 \$ à la campagne des paniers de Noël

Le conseil a prévu au budget 2020 des montants afin de répondre aux demandes d'aide financière des divers organismes à but non lucratif. Le Centre d'Action bénévole a fait une demande pour soutenir la campagne des paniers de Noël 2020. Pour le conseil municipal, il est important de venir en aide aux familles qui éprouvent des difficultés financières en cette période des Fêtes. Les élus ont

convenu d'octroyer une aide financière de 1 000 \$ au Centre d'Action bénévole pour la campagne des paniers de Noël.

Règlements

Adoption du règlement concernant la vitesse sur le chemin Riendeau

L'article 415 de la Loi sur les cités et villes accorde aux municipalités locales le pouvoir d'adopter des règlements relatifs à la circulation. Le conseil municipal a reçu de nombreuses plaintes concernant plusieurs excès de vitesse sur le chemin Riendeau entre le chemin du village et le chemin Favreau. Les élus sont d'avis que la limite de vitesse doit être revue. Le conseil a résolu d'adopter le règlement numéro 12-5 RM399-4 (2020) concernant la vitesse sur le chemin Riendeau. Dès le jeudi 12 novembre, la vitesse passera de 50km/hr à 30km/hr.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256